



Port du masque en extérieur

Par **PeterB**, le **31/01/2021** à **22:41**

Bonjour,

Il a été démontré que toutes les contaminations avaient eu lieu en milieu confiné , clos .

Dès lors il est criminel et injuste d'imposer le port du masque en extérieur à toute la population.

Est-il possible de contester une amende pour non port du masque en extérieur et comment le faire ?

Est-ce vraiment légal de verbaliser, existe t'il un recours ?

En poursuivant cette logique , il est aussi évident qu'il n'y a rien de mal à se promener après le couvre feu ou pendant le confinement en extérieur , dès lors peut-on aussi contester une amende pour non respect du couvre feu ou du confinement ? Et si non quel sont nos recours ?

Peut être n'avez-vous ni le temps ni les moyens de m'aider et je le comprend , si c'est le cas pourriez-vous m'indiquer qui serait à la place susceptible de le répondre et de m'aider ?

Ce que nous vivons actuellement est dramatique , c'est la première fois dans l'histoire des épidémies que l'on s'acharne sur les gens en bonne santé , que l'on gâche la vie de millions de gens pour ne même pas réussir à prolonger la vie de quelques milliers .

Que par peur irrationnelle d'un virus bénin pour plus de 99% de la population cette même la population obéit aveuglément a des mesures contreproductives , incohérentes, inutiles et j'ose le dire criminelles .

Merci d'avance ,

Bien à vous,

Peter.

Par **P.M.**, le **31/01/2021** à **23:03**

Bonjour,

Vous n'indiquez pas par qui et comment il a été démontré que les contaminations avaient eu lieu en milieu confiné, clos et en quoi il est criminel d'imposer le port du masque en extérieur à toute la population. ...

Une contestation possible serait d'attaquer les différents textes (ordonnances, arrêtés, décrets) justifiant la verbalisation devant le Conseil d'Etat mais on ne sait pas ce qu'il serait advenu ou ce qu'il adviendrait si ces mesures n'étaient pas prise et en tout cas parler de virus bénin ne semble pas correspondre à ce que subissent ceux qui en ont été atteints...

Par **Yukiko**, le **31/01/2021** à **23:38**

[quote]Est-il possible de contester une amende pour non port du masque en extérieur et comment le faire ?[/quote]

Non parce que c'est la loi et qu'on doit respecter la loi même si elle est idiote.

En revanche, vous pouvez contester devant la juridiction administrative compétente l'acte administratif qui impose une mesure idiote et criminelle. On vous demandera tout de même d'apporter la preuve scientifique que toutes les contaminations ont lieu en milieu clos.

[quote]Est-ce vraiment légal de verbaliser, existe t'il un recours ?[/quote]

Ben oui. L'agent des forces de l'ordre fait son boulot. Il fait ce que la loi lui impose de faire.

[quote]Que par peur irrationnelle d'un virus bénin pour plus de 99% de la population ...[/quote]
Un virus bénin qui a fait plus de 2 millions de morts dans le monde dont 73 000 en France.

Ce virus n'est pas plus bénin que celui de la grippe dite espagnole dont les historiens estiment qu'elle a fait plus de victimes que les combats de la première guerre mondiale. Si la covid-19 est moins meurtrière, c'est grâce aux mesures drastiques qui ont été prises, et aussi grâce à des moyens techniques qui n'existaient pas en 1919, notamment les moyens de réanimation.

Par **PeterB**, le **01/02/2021** à **09:25**

Merci pour vos réponses,

Ce virus est réellement bénin pour l'essentiel de la population , c'est un fait.

Vous avez 99,5% de chance d'y survivre sans traitement en cas d'infection , ce pourcentage augmente plus l'on descend en âge et descend à 94,6% à partir de 70 ans ce qui le classe dans les virus à faible taux de létalité.

La majorité des personnes décédés du Covid19 étaient déjà très malade , en fin de vie avec de lourdes pathologies , et presque tout ceux qui en sont morts ne sont pas mort du Covid19 mais avec le Covid19 c'est factuel.

La médiane d'âge des décès du Covid19 est de 84ans soit deux ans au dessus de l'espérance de vie , cela donne une idée de la dangerosité réelle du virus qui contraste avec l'hystérie médiatique martelés depuis dix mois exagérant et déformant les faits et n'ayant mis principalement l'accent que sur les cas particuliers et rares de jeunes apparemment en bonne santé en en faisant une généralité.

La probabilité de développer une forme grave du Covid19 est aussi rare.

La population type que le virus emporte majoritairement est donc les personnes très âgés avec déjà de lourdes pathologies ayant dépassé l'espérance de vie moyenne , le virus ne pouvant donc emporter plus de gens de cette catégorie qu'il n'en existe il est inconcevable qu'il aurait pu faire plus de dégâts avec ou sans mesures.

Il a été aussi démontré que le confinement généralisé d'une population , pratique moyennâgeuse et sans aucun fondement scientifique faisait non seulement plus de dégâts que le virus en détruisant l'avenir des gens bien portants mais aggravait encore la situation en enfermant les gens sains avec les gens malades.

Rendez-vous compte , c'est la première fois dans l'histoire des épidémies que l'on sache

sur les gens en bonne santé .

Les seuls spécialistes a qui on a laissé la parole avaient des conflits d'intérêts avérés. Vous êtes intelligentes , usez simplement de votre sens de l'observation, le simple fait de confiner une nation appauvrit un pays donc son système de santé , c'est l'économie qui nourrit les gens , qui leurs permet de payer leurs impôts et de financer les retraites .

La seule méthode qui fonctionne est l'isolement systématique des malades .

Le gouvernement ne s'est jamais souciés de nos aînés les plus fragiles , la preuve ils les a laissé mourrir .

Des traitements existent et il a empêchés aux généralistes pourtant favorable de les administrer.

En ce qui concerne la grippe espagnole dont les victimes s'élèveraient entre 50 et 100 millions sur une population mondiale bien inférieur à celle actuelle , c'était un virus bien plus virulent et comme toute les épidémies auparavant , c'était nouveau, c'est venu, ça a emporté sa population type puis s'est parti , indépendamment de toutes les actions humaines à son encontre , ainsi vont les virus , phénomène antérieur de plusieurs millions d'années à l'homme et dont ce dernier à l'arrogance de croire avoir un contrôle quelconque, mentalité a l'origine du chaos environnemental actuelle ou l'idéologie dominante est à l'opposé des lois de la vie.

En ce qui concerne les articles scientifiques appuyant mes dires , en voici concernant l'evudebte contreproductivité du confinement puis dans un autre commentaire celle sur l'inutilité du port du masque en extérieur , c'est pourquoi de grâce , pour l'amour de la dignité humaine , aidez moi dans ma démarche :

<https://jdmichel.blog.tdg.ch/archive/2020/11/06/confinement-strict-surcharge-hospitaliere-et-surmortalite-du-310435.html>

<https://presselib.com/virus-psychose/?cn-reloaded=1>

Et pour terminer :

"Une étude (évidemment passée sous silence) publiée il y a 6 jours, réalisée dans 188 pays, s'est attachée à la corrélation entre le virus et un ensemble de 15 facteurs. Elle confirme ce que beaucoup pensent tout bas sans plus oser rien dire de peur d'être traité d'inconscient, de complotiste, voire d'assassin potentiel : il n'existerait aucun lien entre le confinement, des mesures sanitaires strictes et la mortalité du virus.

<https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpubh.2020.604339/full>

L'article (dont, je précise, aucun auteur ne travaille à l'IHU Marseille!) étant en anglais, je résume.

Les chercheurs ont étudié, pour chaque pays :

- l'espérance de vie ;
- le nombre de décès liés au cancer, aux maladies cardiovasculaires, chroniques et infectieuses ;
- les taux d'obésité, d'inactivité et de sédentarité ;
- la richesse économique ;
- la sévérité des mesures anti-covid des gouvernements ;

Deux types de pays ont émergé :

- Les pays dits « riches », avec des taux élevés de maladies chroniques et cardiovasculaires et une population vieillissante et sédentaire : ils se situent en Amérique du Nord, en Europe et dans une partie de l'Asie ;
- Les pays moins riches, avec des populations plus jeunes et des taux élevés de maladies

infectieuses (dengue, malaria, etc.), plutôt localisés en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie du Sud-Est.

L'étude montre que les pays les plus riches ont payé le plus lourd tribut face au virus, sans lien avec la sévérité des mesures imposées. Dans les pays riches, nous avons tendance à vivre plus longtemps mais aussi à être moins actifs que dans les pays moins développés. Or, la sédentarité est une cause majeure de comorbidité : hypertension, diabète, troubles cardiovasculaires pour les principales. La mortalité du virus dans nos sociétés (qui reste malgré tout très faible : 0,05%) est donc surtout liée à la vieillesse de la population, et à notre mode de vie.

- En France, depuis le 1er mars 2020, 91,7 % des décès du Covid avaient plus de 65 ans, avec un âge médian de 84 ans ;
- 65 % des morts du virus souffraient d'une comorbidité (hypertension artérielle dans 24 % des cas, pathologie cardiaque pour 35%) ;
- 44 % de ces décès ont eu lieu en maison de retraite.

Le problème est que l'incertitude dans laquelle cette pandémie plonge les personnes par nature anxieuses fait très largement surestimer les risques. Et le pouvoir politique, soutenu par les médias, en profite pour imposer des mesures coercitives de plus en plus décriées et pesantes."

<https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpubh.2020.604339/full>

Par **PeterB**, le **01/02/2021 à 09:28**

Voici maintenant l'article sourcé scientifiquement concernant l'inutilité donc la criminalité de l'imposition du port du masque en extérieur :

Comment se transmet le virus SARS-CoV-2 (famille des coronavirus) à l'origine de la maladie Covid-19 ?

Lorsque qu'une personne porteuse du virus SARS-CoV-2 respire, parle, tousse, éternue, elle émet des gouttelettes contenant ce virus respiratoire.

Deux types de gouttelettes : les grosses gouttelettes (postillons) et les petites gouttelettes (aérosols).

Les grosses gouttelettes ne restent pas en suspension dans l'air, elles vont tomber par gravité au sol ou sur des objets, d'où la recommandation de garder une distanciation physique minimale d'un mètre et de se laver les mains pour éviter la transmission par manu portage (lorsque des gouttelettes infectées tombent sur un objet que l'on touche, avant de porter la main au niveau des muqueuses).

En revanche, les petites gouttelettes restent en suspension dans l'air mais sont dispersées et diluées rapidement dans l'atmosphère en milieu extérieur. Au vu de ces éléments, le masque

à l'extérieur est inutile pour se protéger ou protéger l'autre, la distanciation physique et le brassage des aérosols apportant une protection suffisante.

Aucun foyer extérieur de contamination Covid-19 n'a été décrit ou observé depuis le déconfinement français et européen [1].

Le virus SARS-CoV-2 semble sensible à différents facteurs extérieurs naturels comme les UV, la chaleur, ou un taux d'humidité élevé dans l'air, se rapprochant ainsi des autres coronavirus responsables de 15 à 30 % des rhumes courants. Nous avons ainsi pu observer en France une diminution continue du nombre de décès COVID entre le 6 avril 2020 (pic de surmortalité COVID) et le mois de septembre 2020, période où le taux d'ensoleillement est maximal sous nos latitudes.

Les nombreuses manifestations à l'air libre sans masque durant l'été 2020 en France (et même en Europe) comme les fêtes de la musique, rave parties ou rassemblements divers, n'ont eu aucune incidence sur l'évolution des décès Covid-19 publiés par Santé Publique France [2]. L'obligation du port du masque en extérieur dans la plupart des grandes villes françaises depuis courant août n'a pas enravé la progression des cas positifs Covid-19, démontrant l'inutilité de ces mesures sanitaires supplémentaires. Que l'on porte un masque ou pas en extérieur ne change rien à l'évolution de la circulation du virus.

Quelles sont les recommandations de l'OMS sur le port du masque ?

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) écrit dans son rapport du 5 juin 2020 : « À l'heure actuelle, on ne dispose pas encore de données factuelles directes de qualité attestant l'efficacité du port généralisé du masque par les personnes en bonne santé dans la communauté et il faut procéder à un bilan des avantages et des inconvénients à cet égard » [3].

L'OMS liste les effets indésirables/inconvénients potentiels, dont les auto-contaminations dues aux mauvaises manipulations et à l'humidité du masque, les maux de tête et les gênes respiratoires et cutanées, la fausse impression de sécurité et les répercussions psychologiques particulièrement chez les enfants...

L'OMS insiste sur le fait que les masques médicaux (chirurgicaux, type FFP, N95) doivent être utilisés seulement par des professionnels de la santé et seulement face à des malades présentant des symptômes. « Le port de masques non médicaux constitués de tissus et/ou de matériaux non tissés ne doit être envisagé que pour la lutte à la source (port par des sujets infectés), au sein de la communauté et non à des fins de prévention. Ils seront portés pour des activités particulières (par exemple dans les transports publics lorsqu'il n'est pas possible de respecter les règles de distanciation physique) et leur utilisation doit toujours être associée à un lavage fréquent des mains et à la distanciation physique ».

Enfin, le dernier rapport de l'OMS du 1er décembre 2020 souligne le fait qu'à l'extérieur, le port du masque est recommandé uniquement lorsqu'une distanciation physique d'un mètre ne peut être respectée, et en particulier pour les personnes fragiles de plus de 60 ans [4]. En conclusion, l'OMS mentionne qu'aucune étude scientifique ne prouve l'efficacité du masque à l'extérieur. Le lavage régulier des mains et la distanciation physique d'un mètre restent les mesures les plus efficaces.

Étude danoise sur l'effet protecteur du masque chirurgical à l'extérieur [5]

Au Danemark, une étude nationale a été réalisée entre avril et mai 2020 pour savoir si le port d'un masque chirurgical à l'extérieur permettait de réduire le taux d'infection de participants

volontaires sains. Le port du masque venait alors en complément des mesures sanitaires déjà mises en place dans le pays (distanciation physique, nettoyage des mains, limitation des rassemblements de personnes et des visites en centre de soins et fermeture des restaurants et des bars).

Le taux d'infection a été mesuré par des tests moléculaires de type PCR, sérologiques ou encore des diagnostics en milieu hospitalier. 4 862 participants répartis en deux groupes (porteur ou non porteur de masque) ont participé à l'étude.

À l'issue des tests, 42 participants (1,8 %) dans le groupe masqué et 53 (2,1 %) dans le groupe témoin ont été testés positifs, soit une différence statistique non significative. Ces résultats suggèrent que le port du masque chirurgical à l'extérieur ne protège pas d'une infection par le SARS-CoV-2, dans un contexte où la distanciation physique et d'autres mesures de santé publique étaient en vigueur dans le pays.

Les masques sont-ils conçus pour une utilisation extérieure et protègent-ils des virus ? La fabrication des masques médicaux est bien antérieure à l'apparition du virus SARS-CoV-2. La conception de ces masques a été développée pour des utilisations intérieures en salles blanches comme les blocs opératoires ou pour pénétrer dans des chambres de patients infectés, et leur utilisation est réservée aux professionnels de la santé qui sont spécialement formés à manipuler correctement ces masques. Porter ces masques à l'extérieur dans certaines conditions climatiques nous questionne quant à leur efficacité.

Le masque a besoin d'être sec et bien porté pour que le matériau qui constitue sa maille puisse garder sa charge électrostatique nécessaire à son efficacité de filtration pour les gouttelettes. Lors de fortes chaleurs (transpiration), lorsqu'il pleut, vente, ou lorsque le froid induit une condensation interne du masque par la respiration, la charge électrostatique du filtre disparaît, rendant obsolète la fonction de filtration des gouttelettes. Les masques médicaux et en tissus ne sont pas conçus pour une utilisation extérieure.

Lors d'une audition au Sénat en septembre 2020, le ministre de la Santé Olivier Véran annonce que le masque ne protège pas de la grippe saisonnière [6]. Or, les virus « grippaux » du genre Influenza virus A, B, C et D ont une taille similaire au virus SARS-CoV-2. Comment un masque qui ne nous protégerait pas du virus de la grippe protégerait-il du SARS-CoV-2 ?

Certains fabricants de masques chirurgicaux stipulent qu'ils ne protègent pas des virus, d'autres qu'ils protègent de la poussière, des bactéries et des pollens. Les fabricants de masques en tissu mentionnent que le masque n'est pas un dispositif médical et ne protège pas contre les infections.

L'OMS insiste sur le fait que le masque seul n'est pas une protection en tant que telle, même lorsqu'il est manipulé correctement, et que les mesures régulières de distanciation physique et le lavage de mains s'avèrent indispensables.

Au vu de tous ces éléments, la protection de la transmission virale par les masques semble loin d'être prouvée scientifiquement.

En conclusion

Le port du masque à l'extérieur partout et tout le temps ne nous protège pas du virus SARS-CoV-2 et s'affiche comme une mesure infantilissante sans effet sur la protection de la population.

Cette politique nous place dans une peur permanente, ayant pour conséquence des situations ubuesques et incohérentes comme le masque seul : dans sa voiture, dans la forêt, sur un trottoir, à vélo, dans les cours de récréations quand les enfants courent sans brassage avec d'autres classes, etc.

Pour exemple, la Suède qui n'a jamais imposé le port du masque à l'extérieur pas plus qu'elle n'a confiné sa population, montre un taux de décès deux fois moins important sur le mois de novembre 2020 comparé à la France si nous le rapportons à la population entière des pays respectifs : du 4 novembre 2020 au 3 décembre 2020, 1 000 décès COVID en Suède pour 10 millions d'habitants contre 15 466 décès en France pour 67 millions d'habitants [7].

Quand la France changera-t-elle sa politique sanitaire ? Quand la vie reprendra-t-elle tout son sens et son humanité ! En attendant ces jours meilleurs, respirons librement !

Références

[1] https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/08/21/coronavirus-ce-que-l-on-sait-et-ce-que-l-on-ignore-sur-les-contaminations-en-exterieur_6049561_4355770.html

[2] <https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19>

[3] https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332448/WHO-2019-nCov-IPC_Masks-2020.4-fre.pdf

[4] <https://apps.who.int/iris/handle/10665/337199>

[5] <https://www.acpjournals.org/doi/10.7326/M20-6817>

[6] <https://www.youtube.com/watch?v=n4g568NGnvw>

[7] <https://www.cascoronavirus.fr/stats/france>

Par **jodelariege**, le **01/02/2021** à **09:43**

bonjour

en attendant comme déjà dit la loi est la loi si vous voulez la changer demandez donc à votre député

sinon vous avez une question concrète et qui amène une réponse concrète immédiate? car c'est le but de ce forum

Par **PeterB**, le **01/02/2021** à **09:50**

Merci pour votre réponse , vous pardonnerez mon inculture juridique , c'est donc au député lui même que je dois m'adresser si j'ai bien compris.

Y'a t'il dans l'histoire des précédents concernant une modification de lois juges injuste ?

Ce que je trouve personnellement incroyable dans cette histoire c'est le peu d'engouement du peuple et son indifférence envers la souffrance d'autrui et la sienne . J'ai l'impression de vivre dans une dimension parallèle avec des créatures inconnues, aveugle à leur ressentis et à la vérité .

Par **jodelariege**, le **01/02/2021** à **09:58**

votre message, meme intéressant , aurait plus sa place dans une tribune de discussion plutot que sur un forum de conseils juridiques où des personnes posent une question d'ordre juridique et reçoivent une réponse juridique

les médias type journaux ,tv radio semblent plus appropriés à ce type de réflexions et d'échanges

Par **PeterB**, le **01/02/2021** à **10:00**

Merci encore, belle journée à vous.

Par **youris**, le **01/02/2021** à **10:10**

peter.b,

je pense que vous vous êtes trompé de destinataire, vous devriez envoyer vos messages au ministère de la santé ainsi qu'à votre député et votre sénateur.

salutations

Par **janus2fr**, le **01/02/2021** à **11:05**

Bonjour,

[quote]

Dès lors il est criminel et injuste d'imposer le port du masque en extérieur à toute la population.[/quote]

Pourriez-vous nous expliquer en quoi imposer le port du masque en extérieur serait criminel ? Tout au plus, en vous lisant, on pourrait penser que cette mesure est inutile, mais pourquoi criminelle (ce qui signifie relatif à un crime ou coupable d'un crime) ?

Et pour ce qui est du confinement, cette mesure a été prise uniquement pour désengorger les hopitaux qui étaient saturés. Cette mesure s'est montrée efficace dans ce but là...

Par **P.M.**, le **01/02/2021** à **11:11**

Bonjour,

Je me doutais un peu que vous cherchiez plus une tribune avec des propos dont on peut douter de leurs valeurs scientifique plutôt qu'une réponse juridique à vos questions concernant la verbalisation pour le non port du masque ou le non-respect du couvre feu...

Je note simplement que si vous-même respectez la distanciation qui n'est plus d'un mètre mais avec les variants de deux mètres, vous ne pouvez être certain que les autres la respecteront...

Pour vous un virus n'est que bénin que lorsque l'on peut compter la mort de vieux (donc on s'en fout) sans tenir compte des personnes hospitalisées...

Vous pourriez aussi contacter une association de consommateurs pour savoir s'il seraient prêts à contester ces règles sanitaires ou même directement le Conseil d'Etat pour savoir comment attaquer une disposition légale...

Par **PeterB**, le **01/02/2021** à **11:38**

Merci pour votre réponse , il y a malentendu , non le virus n'est pas bénin car ne s'attaquant principalement qu'au vieux mais bénin dans le sens sanitaire et médical du terme.

Ce que je conteste ce sont les mesures qui font plus de dégâts que le virus lui même.

Mesures contreproductives , incohérentes , antiscientifiques , abusives , irrationnelles et pour l'essentielles inutiles .

C'est la première fois dans l'histoire des épidémies que l'on s'acharne sur les gens en bonne santé.

Ce n'est pas en appauvrissant une nation donc par voie de conséquence son système de santé que l'on aide les malades.

Ce "est pas non plus en supprimant année après années des lits et en interdisant aux généralistes qui le souhaitent d'administrer des traitements qui fonctionnent que l'on desengorgent des hôpitaux.

Oui je cherche aussi une tribune , car je suis aussi citoyen et ce qui arrive nous touche tous et pas seulement ceux de plus en plus nombreux qui viennent grossir la file d'attente des restaus du cœur devant l'oeil indifférent des autres français dont l'absence de recul et l'aveuglement me sidère.

Il est aussi effarant de constater que sur toute la communauté scientifique seul une infime portion à eu le droit de paroles et d'écoute , infime portion dont la majorité avaient des conflits d'intérêts avérés .

La science est neutre pas l'homme.

Désolé de vous avoir importuné mais ma colère et mon indignation ne retomberont que lorsque l'intérêt général sera justement traité .

Par **P.M.**, le **01/02/2021** à **12:03**

[quote]

non le virus n'est pas bénin car ne s'attaquant principalement qu'au vieux mais bénin dans le

sens sanitaire et médical du terme.[/quote]

J'espère que vous pourrez expliquer en tenant compte de la saturation des hôpitaux...

La protection du citoyen serait pour vous une attaque par laquelle on s'acharne sur les gens...

C'est tout à fait dans le sens d'une économie libérale que l'on doit avant tout la faire tourner tant qu'il y a des biens portants pour cela et on verra bien ce que cela donnera après le versement des dividendes...

Si vous pouviez citer un traitement qui fonctionne et qui est interdit après étude sérieuse ce serait mieux...

Un forum juridique n'est pas une tribune donc vous vous êtes aussi trompé de lieu même si vous vous considérez plus intelligent et informé que la majorité d'entre nous...

La colère n'est pas bonne conseillère, on le voit et votre emportement vous fait écrire des contre-vérités comme quoi la Sède ne recommande pas le port du masque ce qui est faux depuis fin décembre suite à la flambée de l'épidémie (bénigne selon vous)...

Nous n'avons pas la même notion de l'intérêt général et je ne regrette pas si c'est la première fois que l'on s'attaque vraiment à l'épidémie plutôt que d'attendre qu'elle s'éteigne même si l'on peut regretter la lenteur de la vaccination...

Par **PeterB**, le **01/02/2021 à 12:22**

Monsieur , concernant le Suède j'ai des connaissances qui y vivent , tout va bien là bas contrairement à ce que la presse française dit.

Oui la Suède subit des pressions des autres pays comme Monaco d'ailleurs . Mais les faits restent les faits .

En neuf mois , sans masque ni confinements la Suède a eu a déplorer 8700 morts du Covid (essentiellement dans les grandes villes où la densité de population est élevée) pour 10 millions d'habitants ce qui est moins proportionnellement que la France ayant pourtant pratiqué l'un des confinements les plus durs d'Europe et sans avoir alerté son pays et son économie à genoux ni traumatisé sa population ni pousser en détresse financière et à la misère une partie de ses citoyens.

Ses voisins la Norvège , la Finlande ont eu de meilleurs résultats car ils ont fermé totalement leurs frontières ce qui a produit les résultats catastrophiques que l'on sait sur la population.

Ma colère est saine est froide elle provient du décalage entre les faits et ce que les mesures du gouvernement.

Je vous invite sincèrement à regarder les articles scientifiques que j'ai posté dans deux commentaires plus haut.

Il est effrayant de constater que lorsque qu'un plombier ou un garagiste cherche à nous adriquer nous réfléchissons mais que lorsque c'est un spécialiste ou un politique nous obéissons aveuglément sans recul.

Concernant les traitements pourquoi croire sur parole un camp dont les conflits d'intérêts sont avérés (juste un oeil sur transparence santé suffit) et pas tout le reste de la communauté scientifique dont ceux n'ayant rien à gagner si ce n'est l'intégrité et le respect du serment d'hyppocrate ?

Les différents articles que j'ai mis en lien sont rationnels, sérieux et sourcés, issus d'études sans lien avec des entreprises.

J'ai moi même connu le milieu politique un moment , ces gens ne se soucie pas de la santé des gens mais de l'opinion publique, de leurs carrières et de des intérêts de ceux les ayant financés ou appuyés médiatiquement.

Par **P.M.**, le **01/02/2021** à **13:02**

Je ne me réfère pas à ce que dit la presse française ou les complotistes mais aux décisions du Gouvernement suédois et comme vous dites les faits restent les faits..

Puisqu'il n'y a que ça qui vous intéresse, à ce jour le nombre de décès en Suède est de plus de 11 000 pour effectivement un peu plus de 10 millions d'habitants et en France, le nombre de décès est de plus de 76 000 pour près de 67 millions d'habitants, vce qui fait des ratios exactement comparables mais 566 957 cas contre 3 197 114, même si vous allez contester ces chiffres...

La plupart des liens vers les articles "scientifiques" que vous diffusez ne correspondent pas à vos affirmations et on pourrait en trouver d'autres inverses...

Ne critiquez donc pas les autres car vous même formulez vos convictions sont fondées sur des hypothèses êt j'en ai contredites certaines...

Beaucoup de médecins sans intérêts particuliers les mettent à mal...

Je m'arrête-là car je ne voudrais pas plus dévoyer ce forum...

Par **jodelariege**, le **01/02/2021** à **13:21**

c'est le genre de débat sans fin :les uns sont pour ceci et cela ,les autres sont contre les memes ceci et cela et ce n'est pas le lieu d'un forum de conseils juridiques..

Par **PeterB**, le **01/02/2021** à **14:09**

Vous avez raison ce n'est pas le lieu pour cela mais il n'y a hélas plus de lieu pour cela ou si peu alors que c'est un sujet qui nous touche tous de près ou de loin et dont les conséquences nous toucheront tous au final directement .

Pour ceux qui souhaiteraient échanger à ce sujet voici mon mail : bridennepierre@gmail.com
Je ne comprend pas toutefois la qualification d'hypothèse a ce que j'ai formulé , je n'ai fait que dire que les mesures faisaient plus de dégâts que le virus lui même ce qui est un fait . Que la vue de plus 99,95% de la population étaient lourdement impacté par un virus dangereux pour moins de 0,05%.

Que l'on avait gâcher la vie de millions de gens pour ne même pas réussir à prolonger la vie de plusieurs milliers ...

Oui j'ai parmi mes connaissances un médecin et un biologiste qui ne sont pas d'accord avec moi du moins qui sont plus timorés mais ça ne prouvent rien si ce n'est que le conformisme social et l'idéologie dominante d'une société aux valeurs à l'opposé des lois de la vie (et qui va droit dans le mur et un effondrement si elle ne change pas radicalement ses fondements) influence même les plus éduqués et instruits d'entre nous.

Souvenez-vous de Voltaire " la politique est le moyen pour des hommes sans principes de diriger des hommes sans mémoire ".

Nous avons oublié que sous les pires régimes de l'histoire les scientifiques et intellectuels consentaient majoritairement aux décisions.

Le port du masque en extérieur est inutile , dire le contraire est simplement un déni ou de la mauvaise foi dès lors le porter est soi une preuve de lâcheté , de déni ou d'ignorance.

Par **jodelariege**, le **01/02/2021** à **14:17**

je suis donc lache ,dans le déni et l'ignorance ça égaye ma journée....

Par **P.M.**, le **01/02/2021** à **14:57**

Vous assénez votre opinion comme si c'était des faits avérés mais vous ne répondez même pas aux arguments que l'on ne peut pas savoir ce qui ce serait passé sans les mesures sanitaires prises ou plutôt si, on a l'exemple des Etats-Unis (dans l'ère précédente), du Brésil ou de la Grande Bretagne et qui vous dit que ces mesures n'ont pas prolongé la vie de plusieurs milliers en leur évitant de se contaminer mais comme je l'ai démontré vous préférez vous servir de chiffres erronés en prenant un faux exemple de la Suède...

Quand les autres ont des opinions différentes c'est par conformisme social et idéologie dominante car pour vous les lois de la vie c'est de souligner le peu d'importance de la mort des vieux et on peut attendre longtemps sur le fait que la distanciation n'est pas une garantie si les autres ne la respecte pas et que donc le port du masque est une précaution et une protection utile...

Mais pour vous la bonne foi, le courage et la connaissance scientifique et médicale est de s'opposer non pas aux politiques mais aux soignants qui le préconisent même en extérieur, chacun appréciera ces positions extrémistes...

Par **Marck_ESP**, le **02/02/2021** à **13:55**

Bonjour

Vous avez "exposé" votre sujet sur plusieurs forums.

Personnellement, j'ai 5 membres de ma famille touchés par cet horrible virus dont ma mère âgée et qui risque de ne pas s'en sortir alors qu'elle est en bonne santé.

Tout cela parce qu'ils ont cotoyé une personne contaminée lors d'obsèques.

Alors protection maximale des autres, OUI au masque !

Par **PeterB**, le **11/04/2021** à **17:21**

message supprimé par la modération car ne posant aucune question à caractère juridique mais voulant simplement exprimer une position partielle et partielle sur un sujet médical qui n'est pas le but de ce forum.